50^E SESSION DU CONSEIL DU DEVELOPPMENT INDUSTRIEL DE L'ONUDI

Déclaration du Burkina Faso au titre du point 7 de l'ordre du jour : Troisième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique (IDDA III)

Vienne, le 21 novembre 2022

Monsieur la Président,

Ma délégation s'associe aux déclarations faites au nom du G77 plus la Chine et du Groupe Africain et souhaite ajouter les remarques suivantes en sa capacité nationale.

Ma délégation prend note du rapport du Directeur général sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III), y compris diverses activités entreprises par l'ONUDI pour favoriser un développement industriel inclusif et durable sur le continent africain.

Nous sommes d'avis que le développement de tissus industriels durables s'impose comme une prémisse fondamentale pour garantir la création des richesses, assurer des emplois décents et soutenir le développement de l'Afrique qui, malgré la diversité et l'abondance de ses ressources, peine à générer une croissance forte, durable, résiliente et inclusive.

Monsieur le Président,

Ma délégation prend note de la mise en œuvre de projets dans le cadre des PCP, notamment : le développement d'un parc agro-industriel intégré au Kenya, la création du premier pôle créatif pour soutenir les industries créatives et l'entrepreneuriat en mettant l'accent sur le cuir et les produits en cuir en Éthiopie, le développement de la deuxième phase du parc industriel intégré au Sénégal, de même que plusieurs autres projets mis en œuvre pour stimuler l'agro-industrie et pour soutenir le développement de l'entrepreneuriat en Afrique.

Nous saluons les différentes initiatives développées au niveau régional et international, particulièrement l'Agenda 2030 des Nations Unies, la Troisième décennie du développement industriel de l'Afrique 2016-2025 et l'Agenda 2063 et la zone de libre-échange continental africain, qui fait de la question de développement de l'industrie africaine l'une des priorités de son plan d'action.

Nous encourageons l'ONUDI à poursuivre la mise en œuvre de ces projets et programmes au profit des membres qui en expriment la demande. Pour notre part, nous réitérons notre demande d'assistance pour la valorisation des secteurs d'activité tels que le coton et les produits forestiers non ligneux au regard de leur fort potentiel dans le processus de dynamisation du tissu industriel de notre pays.

Nous voudrions également saisir cette opportunité pour rappeler notre requête relative aux technopoles. Sans aucun doute, leur mise en place au Burkina Faso permettra l'émergence et le développement d'entreprises modernes de production de produits locaux aux standards internationaux.

Pour conclure, ma délégation se réjouit de la tenue prochaine du Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique, le 25 novembre 2022 à Niamey (Niger), et souligne son engagement à œuvrer avec les autres délégations pour des travaux fructueux.

Je vous remercie.